

Solidarité- Handicap mental

Rapport annuel 2014





Introduction

Aujourd'hui, tout le monde communique : par mail, par tweet, par sms. Oserais-je dire que nous ne faisons que cela, du matin au soir ? L'OFAS a fini d'ailleurs par s'alarmer de tous ces sites, newsletters, et autres campagnes qui font exploser le volume d'heures passées à « informer », mais qui, en somme, et de quoi ? On peut, jusqu'à un certain point, comprendre leurs inquiétudes. Pourtant...

Combien de vérités ne sont-elles toujours pas bonnes à dire ?
Combien de fois a-t-on donné la parole aux personnes avec une déficience mentale ?

Combien de fois a-t-on écouté les critiques des parents d'enfants mentalement handicapés ?

Combien de personnes touchées par le handicap ignorent l'existence des associations ?

Alors sortons des « plans com' », reprenons nos stylos et nos bons vieux mégaphones pour clamer, dénoncer, expliquer, houspiller, convaincre, plaider, encore et encore, parce qu'il le faut tout simplement. Et parce que c'est notre rôle.

Isabel Messer, secrétaire générale



Convaincre!

Solidarité-
Handicap mental

CAP-CONTACT
ASSOCIATION

AU FOND QUI DÉCIDE ?

L'AUTODÉTERMINATION EN 2014

PAROLE DONNÉE AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

CONFÉRENCES - SPECTACLES - DJ



Vendredi 21 mars 2014

de 13h30 à 23h30

Grande salle Saint-Marc, Chemin de Renens 12c, 1004 Lausanne

Avec le soutien de la
Canton de Vaud

www.cap-contact.ch
www.solidarite-handicap.ch

L'autodétermination a la cote, comme auparavant la valorisation des rôles sociaux, l'approche systémique et tant d'autres théories. Sur le terrain, nous savons pourtant qu'il y a loin encore de la coupe aux lèvres. C'est la raison pour laquelle, Cap-Contact association, avec notre participation, a organisé en 2014 un **congrès** intitulé « Au fond, qui décide ? ».

Le but était de faire une large place aux personnes concernées, qui ont toutes témoigné, à travers des conférences ou du théâtre, du chemin qu'il reste à parcourir pour pouvoir décider vraiment. Ce fut aussi l'occasion de rappeler l'expertise et le rôle de précurseur des associations. Nous avons à cette occasion, réalisé un **court métrage** sur le droit de vote des personnes avec une déficience mentale.

Une très belle manifestation, qui a réuni plus de cent congressistes et qui a suscité beaucoup d'enthousiasme, notamment parmi les personnes en situation de handicap, largement convaincues de la nécessité de pouvoir s'exprimer publiquement sur cette question fondamentale.

C'est également avec grand plaisir que nous avons répondu à l'invitation de la **revue REISO**, pour participer à sa soirée « **Pechakucha** ». Le but de cette soirée ? Réunir six intervenants du domaine social pour exposer le thème de leur choix, au moyen d'une présentation faite de vingt photos et vingt secondes de parole sur chaque image.

Avec cette réalisation collective, nous avons voulu montrer tous les obstacles que rencontrent les personnes avec une déficience mentale, pour faire des choix. Plusieurs collègues et amis se sont prêtés au jeu des photos et ont soutenu notre combat, en faveur de l'autodétermination. Un grand succès pour cette soirée, qui a accueilli plus d'une centaine de participants.

Hormis ces deux moments phares, nous avons continué notre travail de conscientisation en allant donner des **cours** auprès des futurs assistants socio-éducatifs du canton. L'année 2014 marquait le 20ème anniversaire de notre plaidoyer en faveur des droits des personnes avec une déficience mentale, commencé en 1994 avec le congrès « Être adulte, ça veut dire quoi, ça sert à quoi ? » A SHM, on a de la suite dans les idées !



Informer !



C'est en 2004, que l'association décide de revoir l'organisation de ses **centres aérés** pour améliorer l'accueil des enfants atteints d'autisme. Nous décidons notamment que les programmes d'activités seront dorénavant établis à l'avance, par la direction, afin de permettre une certaine prévisibilité.

Depuis cette époque, chaque participant reçoit des **informations détaillées** sur ce qui l'attend :

- ◆ un programme d'activités établi à l'avance ;
- ◆ les portraits de l'équipe d'animation ;
- ◆ des consignes claires sur les droits et devoirs.

Nous jugeons également important que les familles puissent bénéficier d'un retour positif sur ces activités et, cette année, les participants ont reçu un **diaporama** récapitulatif, comprenant les moments phares de cette édition. Pour marquer le **25^{ème} anniversaire** de cette prestation, nous avons organisé plusieurs journées spéciales, avec, notamment, une visite de l'aéroport de Cointrin, des ateliers de percussions et de danse country.

Nous portons aussi une attention particulière à l'information de nos **99 collaborateurs**, répartis comme suit en 2014 :

- ◆ 43 formateurs du Centre FCPA
- ◆ 24 moniteurs des Centres aérés
- ◆ 22 animateurs des Espaces libres
- ◆ 10 chauffeurs du Service transports

En 2014, nous avons mis l'accent sur l'autisme, en offrant deux **demi-journées de formation** à nos formateurs et animateurs. Quand bien même certains de nos participants ne fréquentent que peu de temps nos activités, nous estimons important qu'ils bénéficient d'un environnement et de supports adaptés. Il est nécessaire également que les troubles du comportement soient judicieusement compris.

De manière générale, tous nos collaborateurs reçoivent une information détaillée sur l'accompagnement d'enfants et d'adultes avec une déficience, et nous sommes fréquemment sur le terrain pour nous assurer que nos propos et nos intentions ont été compris.



Solidarité- Handicap mental

Dénoncer !

SHM siège au sein du **Comité de révision des mesures de contraintes**, depuis qu'il a été créé en 2006. A ce jour, nous avons effectué des dizaines de visites, rédigé de nombreux rapports et siégé aux séances de toutes les instances: comité, bureau et commission d'évaluation.

En huit ans, la situation a radicalement évolué, puisque d'une centaine de mesures, nous sommes passés à une petite vingtaine. Si l'on tient pour vraisemblable que la majorité des institutions pour adultes annoncent scrupuleusement les mesures qu'elles appliquent, on ne peut qu'être satisfait de cette évolution des mentalités. Il est intéressant de constater que, s'il s'agissait parfois de changer radicalement le regard d'une équipe sur un résident, tâche ambitieuse, il s'agissait parfois simplement d'installer une serrure à verrou pour éviter de devoir enfermer une personne durant la nuit.

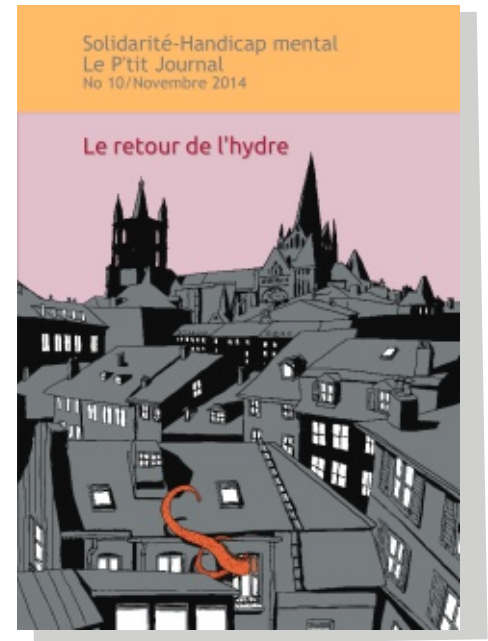
Nous sommes persuadés que cette **évolution positive** n'a eu lieu que parce qu'il y avait un comité de suivi, notamment constitué de représentants des institutions et des associations.



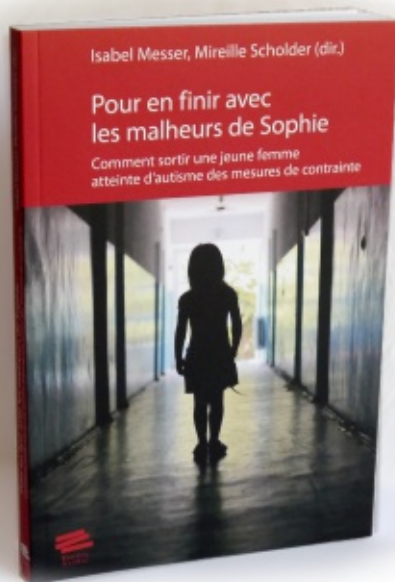
En 2014, nous nous alarmons d'apprendre qu'il y a des mineurs handicapés qui subissent d'importantes mesures de contraintes. Ces jeunes vivent certes en institution, mais ce secteur dépend du Département de la formation et de la jeunesse, or la loi qui prévaut chez les adultes ne s'applique hélas pas dans ce cas.

Nous dénoncerons par **voie de presse** ce scandale, qui dure depuis deux ans au moins, malgré les appels pressants de différents milieux. Cette situation paraît très inquiétante aux citoyens que nous sommes: comment expliquer qu'un département agisse, consulte et associe les différents milieux concernés, alors que le département voisin ignore avec superbe tout un pan de la société civile... ? Imagine-t-on aujourd'hui changer le cours d'une rivière sans associer aux débats les associations de protection de l'environnement ? Nos élus devraient pourtant être conscients qu'il est plus efficace de travailler en partenariat avec les milieux concernés !

SHM se confrontera encore avec ce département en soutenant quelques familles mécontentes de **l'enseignement spécialisé**, qui auront beaucoup de mal à se faire entendre... et à recevoir des réponses convaincantes. Gageons que ce combat continuera en 2015.



Raconter !



A l'heure du prémâché de la communication, il est plus que nécessaire de raconter des histoires, aux enfants, comme aux adultes. Certaines commencent très mal, mais connaissent des épilogues heureux. Bien sûr, elles sont plus longues qu'un sms, il y a plus de vocabulaire, les conjugaisons sont plus complexes, les protagonistes nombreux et il se peut qu'on ne sorte pas tout à fait indemne du récit. Mais c'est un risque à prendre...

Or donc, **il était une fois**... une jeune fille nommée Sophie, qui aimait la couleur rose et les caracs verts, et qui, accessoirement, était autiste. **Il était une fois** une association qui s'émut de savoir qu'une Sophie vivait attachée dans un hôpital psychiatrique. Comme les histoires ne comprennent jamais que des grands méchants loups, l'association trouva sur son chemin quelques fées pour décider ensemble qu'il fallait que ça change... Or donc, après quelques chapitres très noirs, notre héroïne put recommencer une nouvelle vie. Ce récit nous montre que les personnes autistes méritent un accompagnement adapté à leurs besoins spécifiques, que les professionnels doivent être non seulement bien formés, mais doivent faire preuve de persévérance et croire résolument à l'issue positive de toutes ces histoires singulières.

Témoigner !

Quatre journaux, dont **un très bel article dans le journal des associations, Article 60**, ont pris la peine de parler de cet ouvrage collectif, mais aussi de notre combat contre les mesures de contrainte. Nous leur en sommes reconnaissants.

Un autre document a été mis en ligne sur notre site l'an dernier : il s'agit du **rapport concernant la Maison de Trey** et justement intitulé « un projet pilote pour éviter les mesures de contrainte ». L'essentiel de ce texte a été rédigé par Véronique Zbinden Sapin, professeur à la Haute école spécialisée de la Suisse occidentale. Il consiste en l'évaluation de l'accompagnement de trois habitants de la Maison de Trey, effectuée en automne 2011. L'objectif de ce travail était de savoir si l'accompagnement de la Maison de Trey répondait aux besoins spécifiques des personnes avec un trouble du spectre de l'autisme. L'analyse propose un regard nuancé et objectif sur cette question, puisqu'elle montre que « l'accompagnement était, fin 2011, spécialisé ou en voie de l'être ». Notre engagement pour la Maison de Trey se termine avec la mise en ligne de ce rapport.

ARTICLE 60

Plaider !



Dans les premiers programmes de formation du Centre FCPA, il y a presque trente ans, on trouve des thèmes comme « Apprendre à se débrouiller en ville » ou la cuisine.

Encourager l'**autonomie** est un credo permanent à Solidarité-Handicap mental. Nous pourrions rajouter : le droit à la formation pour tous, mettre en valeur les compétences, donner la parole, favoriser l'intégration. Depuis quelques années, nous avons un volet de formation intitulé « vie autonome »

Les photos ci-jointes ont été prises dans le cours intitulé « Faire son repas de A à Z », dont le descriptif précise que « chaque participant dispose de son bloc de cuisine et réalise toutes les étapes du menu. »

Le public qui fréquente nos cours est très éclectique : certaines personnes vivent à domicile et souhaitent se débrouiller seules. Les cours leur servent non seulement à **progresser** dans une matière, mais aussi à faire de nouvelles connaissances et à sortir d'une certaine forme d'isolement. D'autres participants vivent en milieu institutionnel, sans pour autant renoncer à progresser dans leur autonomie, gage d'une certaine liberté.



Solidarité- Handicap mental



S'exprimer !

Les membres de Solidarité-Handicap mental s'expriment régulièrement, à différentes occasions. Voici quelques extraits de leurs témoignages :

« On freine déjà l'**autonomie** de l'**enfant handicapé**, avec la crainte qu'il lui arrive quelque chose. Ces enfants, c'est comme si on se les approprie. On les étouffe. » *J-D.Jossevel*

« Etre autodéterminé, c'est **être soi-même**, c'est **apprendre à gérer le monde, pouvoir s'exprimer**. Quand j'ai commencé l'école, le directeur ne me voulait pas dans la classe des scolaires. Il a dit : « ce garçon n'a rien à faire ici ! ». J'étais victime de ses préjugés sur la trisomie. » *L.Métraux*

« A l'occasion de mon bilan, j'ai expliqué que je fais partie du comité de Solidarité-Handicap et que j'en suis le vice-président. J'ai dit aussi que je vais régulièrement donner des cours dans différentes écoles sociales de Suisse romande (...) Mais cela n'a pas été considéré comme un projet qui tienne la route ! **Mon combat associatif n'est pas du tout reconnu**. » *V.Pichonnaz*



Partager !

Cette année encore, Solidarité-Handicap mental a assumé le secrétariat et la présidence du **Forum Handicap Vaud**, et c'est notre collègue Jean-Baptiste Mardelle qui a réalisé le graphisme de la **plaquette** présentant les vingt-deux associations membres. Cet outil a été diffusé très largement, à plus de 14'000 exemplaires, à l'ensemble des médecins vaudois, des pharmacies, cabinets de physiothérapie, élus communaux et cantonaux, associations et hôpitaux.

Une belle réalisation collective, qui a donné lieu à une **manifestation le 3 décembre**, à l'occasion de la journée internationale des personnes handicapées, où nous nous sommes tous retrouvés côte à côte pour montrer, en force et en couleurs, que les associations existent !

En 2014, Solidarité-Handicap mental s'est engagée dans de nombreux dossiers :

- ◆ la scolarité des enfants avec une déficience mentale ;
- ◆ la vie à domicile ;
- ◆ la surveillance des mesures de contrainte ;
- ◆ le dispositif d'indication et de suivi pour personnes en situation de handicap ;



- ◆ la pérennité et le financement du Forum Handicap ;
- ◆ la politique de la Ville de Lausanne envers les enfants handicapés.

Nous avons aussi partagé :

- ◆ une très belle **journée en forêt** avec le Service des Parcs et Domaines de la Ville de Lausanne ;
- ◆ une **négociation réussie** de notre nouveau contrat de prestations entre la Fédération Romande la Personne d'Abord et l'OFAS ;
- ◆ une **soirée Pechakucha**, grâce à la revue REISO ;
- ◆ un **congrès** avec nos collègues de Cap-Contact ;
- ◆ une **action haute en couleur** à l'occasion du 3 décembre avec nos collègues du Forum Handicap Vaud ;
- ◆ la mise sur pied d'un **nouveau cours sur les relations et la sexualité**, avec la Fondation Profa ;
- ◆ la **Maison de Trey**, avec la Fondation de Vernand ;
- ◆ la réalisation d'un **grand nombre d'imprimés** en tout genre avec Heliocopie ;
- ◆ un **service de transport** avec les institutions de l'Espérance, Lavigny, Perceval et la Cité Radieuse.



Solidarité- Handicap mental

Dire !

L'année 2014 en quelques chiffres :

Le Centre FCPA

407 participants
43 enseignants
49 cours
4'646 présences

Les Espaces Libres

56 participants
22 animateurs
23 samedis
434 présences

Les Centres Aérés

47 participants
24 animateurs
9 programmes
3 lieux
271 présences

Le Service Transport

271 personnes transportées / dont **31** en fauteuil
10 chauffeurs
12 tournées hebdomadaires
4 institutions partenaires

Les actions médiatiques

Pechakucha
Film
Livre

Ptit Journal et rapport annuel
Conférence de presse
Plaquette Forum Handicap

Rapports
Diaporama



Nous tenons à remercier chaleureusement :

Les donateurs et autres soutiens financiers

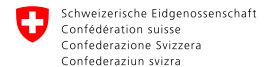
- ◆ La Loterie Romande, pour son soutien à la publication de l'ouvrage « Pour en finir avec les malheurs de Sophie » et le film « Aujourd'hui, on vote »
- ◆ La Fondation Denk an mich, pour les Centres aérés et les Espaces libres
- ◆ La Fondation Dr. A. Fischer, pour les prestations de loisirs et formation
- ◆ Pro Infirmis Vaud, pour le Centre FCPA
- ◆ Le Service de l'Enfance, de la jeunesse et de l'éducation de la Ville de Lausanne, pour son don en faveur des Centres aérés
- ◆ M. R. Hottinger, pour son don en faveur des Centres aérés

Les autorités fédérales et cantonales qui nous subventionnent

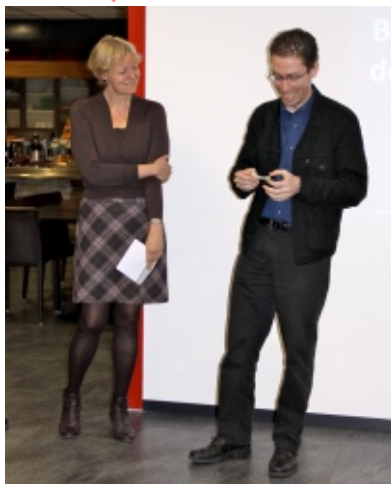
- ◆ L'Office fédéral des assurances sociales, pour l'ensemble de nos prestations
- ◆ Le Service de prévoyance et d'aide sociale de l'Etat de Vaud, pour le Centre FCPA

Et enfin, la revue d'information sociale REISO, parce qu'elle est un relais régulier et précieux tout au long de l'année.

Sans oublier les **102 collaboratrices et collaborateurs** de Solidarité-Handicap mental en 2014, sans qui rien n'aurait eu lieu !



Janvier: passage de la *Maison de Trey* à la Fondation de Vernand



Juin: journée Forêt



2014 en images



Mars: le congrès



Juin: vernissage du cours de peinture



Juin: sortie du Comité de SHM



Août: les Centres Aérés

Octobre: journée Champignons



Novembre: rentrée des cours FCPA



Cours sur les mammifères marins

Cours de danse



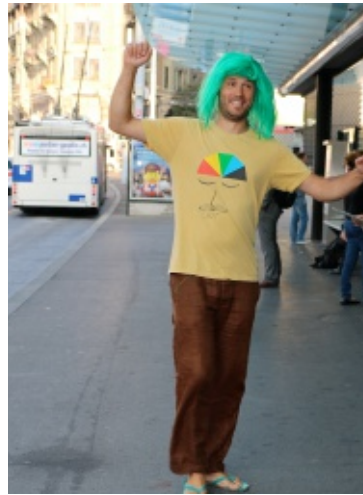
Cours de yoga



Success Story à Berne pour notre contrat 2015-2018



Cours de peinture



Novembre: Pechakucha pour la revue *Reiso*



Décembre: action des associations

Solidarité- Handicap mental

Membre de Forum Handicap Vaud

Tél. 021 648 25 82
shm@solidarite-handicap.ch
www.solidarite-handicap.ch
Rue du Maupas 49
1004 Lausanne
CCP: 17-691544-0



**Solidarité-Handicap mental,
une association tournée vers
l'avenir!**

Toutes les images qui figurent dans ce rapport ont été prises dans le cadre des activités proposées par notre association.